

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze du mois de juin à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur VIONNET Joël, Maire.

Sont présents : Mesdames Gaëlle HERMABESSIERE, Ludivine LAURENT, Anne-Sophie MEUNIER, Karen ROMANZINI, Laurine PILLOD, Messieurs Joël VIONNET, Philippe CHAPUIS, Benoit GARDAVAUD, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Loïc BARTHET.

Secrétaire de séance : Madame Ludivine LAURENT.

1/ Approbation du compte-rendu du 04 Mai 2026

Le Procès-verbal du 04 Mai 2026 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

2/ Délégation du Conseil Municipal au Maire

Lors du conseil municipal du 30.03.2026, il avait été voté un certain nombre de délégations par le conseil au Maire. La sous-Préfecture nous informe que deux de ces délégations sont non conforme.

M. le Maire nous propose les changements suivants :

- la délégation numéro 6 (portant sur la réalisation d'emprunts) est supprimée
- la délégation numéro 13 (acceptant les remboursements trop perçus) est supprimée

Par ailleurs, la délégation numéro 4 (relative aux placements financiers) est supprimée également car étant sans objet, la délégation numéro 9 (relative aux concessions du cimetière) est aussi retirée car elle fait l'objet d'une délibération séparée (2026-05-01) du 04.05.2026.

Il est rajouté une nouvelle délégation, la numéro 11 (portant sur l'autorisation au nom de la commune le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre).

L'ensemble de ces modifications de délégations sont validées par l'ensemble du conseil municipal.

3/ Bois

Afin de faciliter la gestion du bois, il nous est demandé de délibérer pour :

- autoriser le Maire à signer les contrats de vente de bois dans la forêt non soumise, décision qui sera valable pour tout le mandat.
- autoriser l'ONF à procéder à la facturation pour le compte de la commune (facture électronique) comme cela est déjà le cas.
- autoriser la commission bois à aller marquer les bois en vue de la vente de cet automne aux particuliers.

Ces 3 propositions sont adoptées à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

4/ Correspondant Défense

Après lecture du courrier reçu de Madame la Ministre des Armées et des Anciens Combattants, Madame Catherine VAUTRIN, stipulant que nous devons désigner un correspondant défense au sein de notre conseil municipal. Mr Philippe CHAPUIS propose sa candidature. Aucun autre membre présent ne souhaite être candidat.

Mr Philippe CHAPUIS est donc élu à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

5/ Adhésion à Illiwap

Il est présenté aux membres du conseil municipal l'application Illiwap.

Ce service a pour but de permettre aux particuliers, par le biais de l'application, de se tenir informé des événements, des manifestations ayant lieu sur leur commune et aux alentours.

Ce service est gratuit pour les utilisateurs et coûte à la commune 90 € par an, cet abonnement proposé aux communes est mutualisé avec la communauté de communes. L'abonnement prévoit la possibilité de créer des profils distincts pour les associations du village (par exemple pour Les amis du Rouge Bief ou pour les amis du Comice).

Il viendrait en complément du système de mailing déjà utilisé par notre commune.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents par le conseil municipal.

6/ Coordonnateur Communal – Recensement Population 2027

En vue du prochain recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier 2027 au 20 février 2027, il est nécessaire d'élire un coordonnateur communal. M. le Maire nomme Mme Aurélie GROSJEAN en tant que coordonnateur communal. Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Il faut d'ores et déjà réfléchir afin de trouver un agent recenseur.

7/ Location Salle des Fêtes - Tarifs

Les prix de location n'ont pas évolué depuis 2022. A ce jour les tarifs sont les suivants :

	Habitants	Non Habitants
Week-end	210 €	310 €
1 jour hors week-end	100 €	150 €
Association Les Amis du Rougebief	Gratuit	
Association extérieure (forfait annuel) sans cuisine	130 €	
Location à but lucratif	1 Jour 180 € / WE 300 €	
Caution	1000 €	

Après échanges et discussions, il est décidé de reporter cette question à un prochain conseil afin de retravailler le sujet et que chacun puisse réfléchir de son côté.

8/ Questions diverses

Travaux appartement école

Le maire informe qu'il a signé un devis d'un montant de 2400 € TTC à l'entreprise POURCELOT Ludovic pour divers travaux de mise aux normes électrique de l'appartement au-dessus de l'école en vue du Diagnostic de Performance Energétique location nécessaire pour la future location.

Mise à jour installations informatiques mairie

Faisant suite à l'analyse de nos installations informatique par Mr Vincent LAITHIER, ce dernier nous propose l'installation d'un antivirus performant sur les deux postes informatiques ainsi que le remplacement de la batterie défaillante du PC portable de M. le Maire.

L'entreprise Atout Informatique aux Granges Narboz qui suit la maintenance de nos appareils, nous a établi un devis pour un montant de 280 € TTC.

Il sera également demandé à cette entreprise d'installer un répéteur de Wifi en salle de réunion du conseil.

En effet, lors d'une récente visioconférence il a été soulevé le problème de la connexion WIFI dans la salle de réunion de la mairie. La connexion est très lente et ne permet pas à ce jour de réaliser des visioconférences dans de bonnes conditions.

Demande de subvention

Une demande est faite par le collègue Sainte Jeanne Antide de Labergement-Sainte-Marie pour une subvention pour un voyage scolaire dans les Vosges auquel participe un enfant du village.

Cette demande est rejetée mais le conseil va se renseigner sur les modalités de redistribution de ces subventions et sur ce qui est pratiqué dans d'autres communes afin de réfléchir pour les futures demandes de ce type, qu'elles émanent d'écoles publiques ou privées.

Association de chasse

Une information est donnée comme quoi l'association de chasse du village doit s'arrêter faute d'adhérents suffisants et qu'elle fusionne avec celle de Malbuisson.

Demande administrée

Un mail d'un administré est lu par M. le maire aux membres du conseil.

Cet administré souhaite que les bacs à fleurs positionnés devant chez lui dans la rue du village soient déplacés. Il invoque le fait que ceux-ci gênent la visibilité et que les véhicules passent du coup trop près de sa cour. Le problème de les déplacer est que l'on va juste reporter le problème sur d'autres riverains.

Fermeture accès bas du village

Depuis la mise en place de la déviation de la RN57, de nombreux véhicules empruntent la rue du village souvent à une vitesse excessive afin de gagner la route du fort. Une proposition est faite de barrer la rue du village depuis le giratoire du bas du village. Cette solution permettra de sécuriser la partie basse du village. Le vote de cette proposition est le suivant :

1 abstention, 1 contre, elle est donc approuvée.

Conseil communautaire du 07 juillet 2026

M. le maire étant en congés à cette date c'est Mr Philippe CHAPUIS suppléant qui le remplacera.

Entretien des arbres

L'entreprise EURL Auprès de mon Arbre viendra réaliser l'entretien des arbres le long de la route du Fort, les 24, 25 et 26 juin prochain. Il y aura un besoin en bénévoles pour aider au ramassage des branches afin de limiter les coûts. Mrs BARTHET Loïc, GARDAVAUD Benoit, LAITHIER Vincent et Mme HERMABESSIERE Gaëlle se proposent.

Travaux église

Pour information, le remplacement des vitres de protection des vitraux de l'église est en cours ainsi que la réparation de l'horloge.

Travaux réparation candélabres rue du Bourbouillon

À la suite des recherches du non-fonctionnement de deux candélabres rue du Bourbouillon, il s'avère que le problème provient d'une intervention antérieure de l'entreprise Boucard sur ce secteur. De ce fait c'est cette dernière qui prendra en charge le coût des réparations.

Plateau surélevé rue de Salins

Le ralentisseur situé à l'entrée du village depuis la fuvelle est endommagé. La commune va devoir envisager la reféction de celui-ci.

Fête des mères

La fête des mères a été une réussite. Celles participant au repas au Bistrot de Laberge ont passé une soirée très agréable et des remerciements ont été formulés par celles ayant eu le gâteau.

Affichages publicitaires et culturels

Mme Gaëlle HERMABESSIERE soulève le problème des affichages sauvages sur notre commune, ceux-ci étant parfois trop nombreux, disgracieux et sans demande préalable en mairie.

Il est proposé de mettre en place une sorte de convention incluant une demande en mairie pour un affichage en un lieu bien précis et seulement 10 jours avant l'événement. Les termes de cette nouvelle pratique concernant les affichages restent à définir.

Lotissement La Fabrique

M. le Maire informe que la demande de permis sur la parcelle 1 n'a pu être accordé, cette demande n'étant pas en conformité avec le cahier des charges. Les demandeurs vont revoir leur projet afin d'être en accord avec le règlement du lotissement.

Coupe de bois à la Coquille

Un point est fait sur les coupes de bois à la Coquille : la société Jacquet a effectué un travail de qualité. Se pose maintenant le problème du devenir des tas constituées. Le volume est conséquent et ne se décomposera que très lentement.

Marquages routiers

Certaines peintures signalétiques (passages piétons, flèches au sol...) ont besoin d'être refaites. La commune des hôpitaux neufs s'est équipée du matériel nécessaire et prévoit de "louer" le matériel et les personnes formées à son utilisation. Mme LAURENT Ludivine va se renseigner afin d'avoir un tarif. Mais avant cela avec Mr BARTHET Loïc ils feront prochainement l'inventaire des zones à repeindre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.